*****STATIONNEMENT INTERDIT ENTRE 7H ET 15H30,
SAUF POUR LES DÉTENTEURS D'UNE VIGNETTE.*****

Pour communiquer avec nous et motiver l'absence de votre enfant : **scr.vieux-verger@csspo.gouv.qc.ca** **819-684-0222 Poste 811 700**
Notre site WEB **https://vieuxverger.csspo.gouv.qc.ca/**
Notre groupe Facebook **École du Vieux-Verger (Officiel)** **N'oubliez pas de répondre aux questions de sécurité!**

INFO-PARENTS

Avril 2026

Bonjour chers parents!

Un petit rappel pour la sécurité de tous et toutes! Moins, il y a de voitures qui circulent dans le stationnement, plus le débarcadère est utilisé, plus les consignes sont respectées et plus nous pouvons assurer la sécurité de ce que nous avons de plus précieux, vos petits trésors, nos élèves! En considérant les valeurs de l'École du Vieux-Verger, le respect, l'entraide et l'engagement de tous dans ce dossier sont grandement appréciés!

Merci à tous ceux et celles qui jour après jour respectent ce fonctionnement, beau temps, mauvais temps, à l'heure ou en retard! Vous faites la différence!

Viviane Poirier et Michaël Ouellet
Direction, École du Vieux-Verger

*****STATIONNEMENT INTERDIT ENTRE 7H ET 15H30,
SAUF POUR LES DÉTENTEURS D'UNE VIGNETTE.*****

*****STATIONNEMENT INTERDIT ENTRE 7H ET 15H30,
SAUF POUR LES DÉTENTEURS D'UNE VIGNETTE.*****

Semaine des T.E.S du 5 au 11 avril 2026

Du 5 au 11 avril, c'est la semaine des éducateurs et des éducatrices spécialisés.es. Nous en profitons également pour souligner le travail de nos PEH.

Qu'elles soient TES en classes spécialisées, TES école ou encore TES en classe ordinaire, n'hésitez pas à leur écrire un petit mot que votre enfant pourra lui transmettre. Remercions-les pour leur contribution , leur expertise et l'impact auprès des enfants!

La mission éducative au Québec étant d'instruire, de socialiser et de qualifier, selon un principe d'égalité des chances, les TES et les PEH sont précieuses, entre autres, dans le domaine des relations humaines. L'école ne pourrait jamais se passer d'eux!

Bref, remercions-les d'être là, pour la différence significative qu'elles font dans la vie des élèves, mais également des adultes qui les accompagnent.

Dîneurs à la maison

Il est important que les dîneurs qui mangent à la maison ne reviennent dans la cour qu'à compter de **12h30**. C'est la même chose lors des jours de pluie. Nous avons un nombre limité de surveillants et nous voulons assurer la sécurité de tous.

Débarcadère

Afin d'éviter toute confusion, voici un plan démontrant à quel endroit vous pouvez vous stationner **entre 7h et 15h30**. Oui, oui, même le matin lorsque vous déposez votre enfant au service de garde! Merci à notre maman CÉ/OPP Malika pour les plans!

*****STATIONNEMENT INTERDIT ENTRE 7H ET 15H30,
SAUF POUR LES DÉTENTEURS D'UNE VIGNETTE.*****

*****STATIONNEMENT INTERDIT ENTRE 7H ET 15H30, SAUF POUR LES DÉTENTEURS D'UNE VIGNETTE.*****

X Accès INTERDIT aux voitures entre 7h00 et 15h30*

✓ Stationnement autorisé dans la zone du débarcadère (Boulevard Wilfrid-Lavigne)

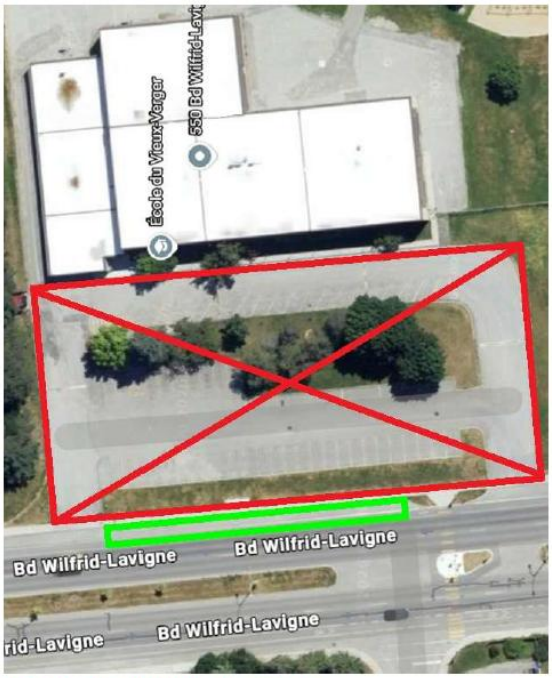

*Sauf pour les détenteurs de vignettes.

Habillement selon la température

Comme vous le savez, avec la venue du printemps, certains matins peuvent être froids, tandis qu'en après-midi c'est plus chaud. Aussi, avec la fonte des neiges, le sol de notre cour d'école est particulièrement trempé et boueux.

*****STATIONNEMENT INTERDIT ENTRE 7H ET 15H30, SAUF POUR LES DÉTENTEURS D'UNE VIGNETTE.*****

*****STATIONNEMENT INTERDIT ENTRE 7H ET 15H30,
SAUF POUR LES DÉTENTEURS D'UNE VIGNETTE.*****

Un pantalon de nylon et des bottes de pluie sont plus adaptés en cette saison, et ce, afin d'éviter que les enfants soient inconfortables dans leurs vêtements, au retour des récréations. Aussi, il pourrait être utile de prévoir des vêtements de rechange dans le sac d'école.

À titre informatif voici **le barème duquel nous nous inspirons**, pour l'habillement des élèves. **Ce n'est pas une « règle »**, mais cela nous permet une meilleure cohérence entre intervenants. Par le fait même, cela peut vous guider pour l'habillement de vos enfants avant de partir de la maison.

Moins de 0˚c	Manteau, pantalons de neige, bottes, tuque et mitaines
De 0˚c à 9˚c	Manteau, tuque et mitaines *Bottes obligatoires s'il y a de la neige*
De 10˚c à 14˚c	Veste chaude, coton ouaté ou manteau léger
De 15˚c à 18˚c	Chandail à manches longues
Plus de 18˚c	Chandail à manches courtes et shorts autorisés

Cela dit, il n'est pas prévu que nous faisions systématiquement des appels à la maison pour vous demander d'apporter des pantalons, un manteau, des bottes, etc. À la fin, la décision vous appartient d'habiller votre enfant pour la température extérieure, comme il vous convient.

Bon à savoir, **les jours de pluie fine**, les élèves vont quand même à l'**extérieur**.

Fait intéressant, nous avons découvert que sur le site de MétéoMédia, si vous inscrivez le nom de notre école dans la zone de recherche, une tenue vestimentaire est suggérée pour les enfants! Merci à Monsieur Serge pour le partage! 😊

*****STATIONNEMENT INTERDIT ENTRE 7H ET 15H30,
SAUF POUR LES DÉTENTEURS D'UNE VIGNETTE.*****

*****STATIONNEMENT INTERDIT ENTRE 7H ET 15H30,
SAUF POUR LES DÉTENTEURS D'UNE VIGNETTE.*****

À titre d'exemple :

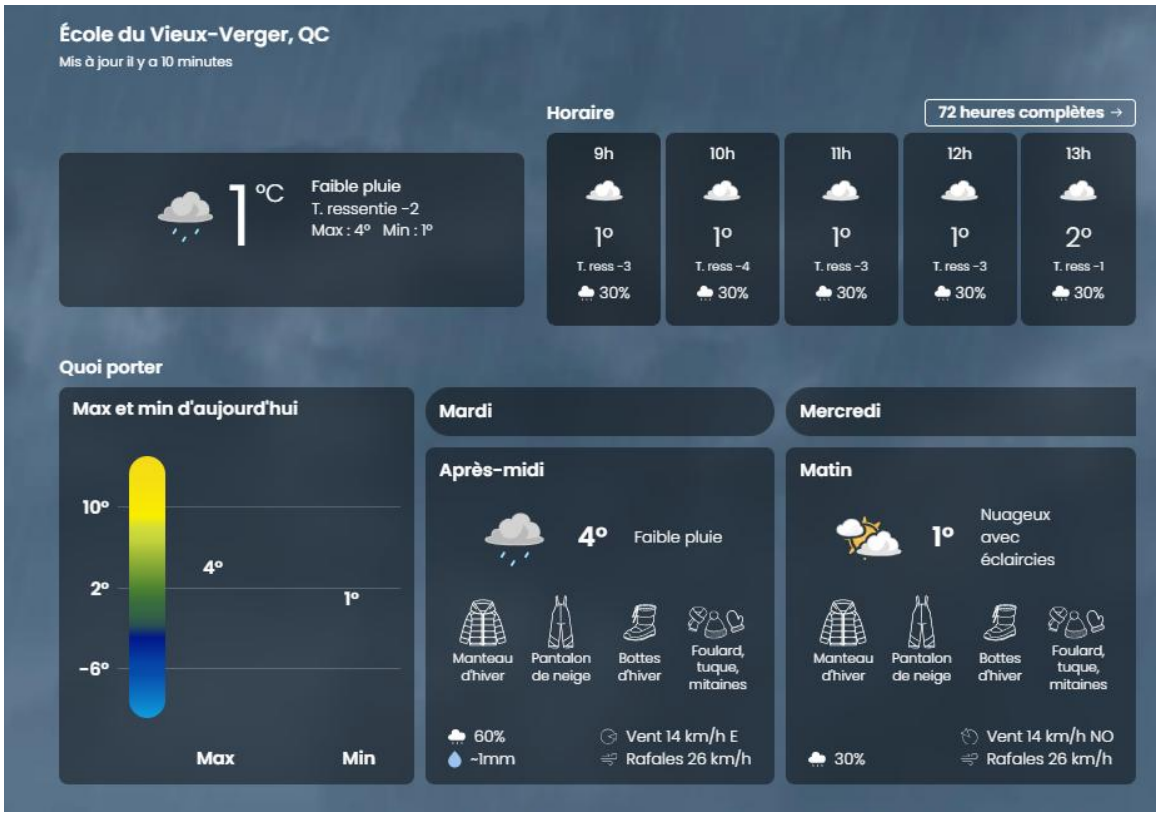

Un message de votre OPP

Chers parents,

Le printemps est à nos portes, apportant avec lui de belles occasions de se rassembler et de partager des moments significatifs en communauté.

Nous vous rappelons que notre marchethon aura lieu le 22 avril. Il est encore temps de contribuer à la campagne de financement, et ce, jusqu'au 21 avril :

https://activites.csspo.gouv.qc.ca/activites/marchethon-pour-le-jour-de-la-terre-2025_3

*****STATIONNEMENT INTERDIT ENTRE 7H ET 15H30,
SAUF POUR LES DÉTENTEURS D'UNE VIGNETTE.*****

*****STATIONNEMENT INTERDIT ENTRE 7H ET 15H30,
SAUF POUR LES DÉTENTEURS D'UNE VIGNETTE.*****

Nous sommes également à la recherche de parents bénévoles pour accompagner les enfants lors du marchethon. Si vous souhaitez vous impliquer, nous vous invitons à contacter Justine à l'adresse suivante : justinebussiereinc@gmail.com.

Votre présence fera une belle différence dans le bon déroulement de cette activité.

En ce début avril, nous souhaitons souligner le travail précieux des éducatrices et éducateurs spécialisés. Leur présence bienveillante, leur écoute et leur engagement font une réelle différence dans le quotidien de nos enfants. Merci pour votre dévouement.

Nous profitons aussi de ce mois pour reconnaître le travail essentiel du personnel administratif. Par leur rigueur et leur implication, ils contribuent chaque jour au bon fonctionnement de l'école. Merci pour tout ce que vous accomplissez.

Bonne nouvelle ! Nous sommes heureux d'ajouter à nos initiatives un nouveau partenariat en continu avec la compagnie québécoise « Colle à moi ». Plus de détails suivront prochainement — restez à l'affût !

À inscrire à votre agenda : la kermesse annuelle aura lieu le 19 juin pour que nos élèves puissent célébrer ensemble la fin de l'année scolaire.

Enfin, nous vous invitons à suivre la page Facebook des Parents de Vieux-Verger afin de rester informés des activités et des occasions de vous impliquer :

https://www.facebook.com/share/g/1AvqrnJQ7a/?mibextid=wwXIfr

Merci pour votre engagement et votre précieuse collaboration,

L'équipe de l'OPP

*****STATIONNEMENT INTERDIT ENTRE 7H ET 15H30,
SAUF POUR LES DÉTENTEURS D'UNE VIGNETTE.*****